

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 mars 2023 – 19h30 heures

Présents : MM. KARCHER Jacques, STUDER Jean-Luc, LERCH Michaël, OTT Martial, SCHNEIDER Arthur, DAUVERGNE Nathalie, SIMON Manuela, THUILLIER Christelle, VERGER Christelle

Absents excusés : néant

Absent non excusé : néant

Ont donné procuration : néant

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 06 février 2023
- 3) Élection d'un nouveau maire adjoint
- 4) Chauffage de la mairie
- 5) Valocôme
- 6) Usage de terrain communal par des particuliers – convention
- 7) Remplacement PC du secrétariat de mairie
- 8) Subvention Souvenir Français
- 9) Points divers
 - a) Info urbanisme
 - b) Journée d'embellissement (date et lieux)
 - c) Numérotation boîtes aux lettres
 - d) Rouge Gazon - Info

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame DAUVERGNE Nathalie comme secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 février 2023

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 06 février 2023, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Election d'un nouveau maire adjoint

Au vu de la démission de Madame HAURY Evelyne, 2^{ème} adjointe au Maire, et faisant référence à la délibération du 26 mai 2020 portant le nombre d'adjoint à 2, il est procédé à l'élection d'un nouveau deuxième adjoint.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame THUILLIER Christelle, aucune autre candidature ne s'est exprimée.

Nombre de bulletins	9
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	8
Majorité absolue	5
A obtenu	8 voix

Madame THUILLIER Christelle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée DEUXIEME adjointe au maire, en charge des affaires sociales, de la communication, des dossiers extra-muros en relation avec la chasse, l'agriculture et la forêt. Elle a pouvoir de signature sur tous ces dossiers.

4) Chauffage de la mairie

Après renseignements pris auprès du bureau d'étude, il s'avère que les 2 devis sont conformes aux exigences pour l'installation d'une chaudière au gaz.

Après discussion, le Conseil Municipal porte son choix sur l'entreprise KRAFT.

Cependant il est demandé que des travaux de sécurisation par la mise place d'une porte coupe-feu à l'entrée de la chaufferie soient réalisés.

5) Valocôme

Après renseignements pris par Madame VERGER Christelle, il ne serait pas souhaitable de signer avec Valocôme. Plusieurs opérateurs ne souhaitent pas travailler avec cette société. Un article de presse concernant les déboires de la commune de HEILLINGENBERG à ce sujet ont conforté les membres du Conseil à la prudence et rejette l'offre de Valocôme.

6) Usage de terrain communal par des particuliers – convention

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers le projet de convention afin de définir les droits et les usages pour chaque administré utilisant et entretenant un terrain communal. Les premiers concernés seront les élus afin de déterminer au mieux le contenu de ladite convention.

Chaque propriétaire ayant usage d'un terrain communal sera sollicité par M. le Maire ou une de ces maires adjointes en cours de l'année afin d'expliquer et de signer la convention.

7) Remplacement PC du secrétariat de mairie

Monsieur le Maire soumet le devis de la société C-is.fr de Thann, prestataire informatique et de sauvegarde numérique de la commune, au sujet du remplacement du PC pour le secrétariat. Le devis comprend un PC i5 + moniteur 24 pouces + 1 souris et clavier sans fil, le tout pour 866.30 € HT.

Arthur SCHNEIDER, notre expert informatique, demande à vérifier les caractéristiques du matériel pour donner son quitus.

8) Subvention Souvenir Français

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention de l'ordre de 200 euros / commune a été demandée par le Souvenir Français.

Après discussion, il est proposé de verser une subvention de 0.50 euros / habitant, soit 100 euros pour la commune. Cette proposition est plus équitable, et positionne toutes les communes à la même participation par habitant.

9) Points divers

a) Info urbanisme

Comme souhaité par les élus, à compter du 1^{er} janvier 2023, les dossiers d'urbanisme sont portés à leur connaissance, à savoir :

date	nom	prénom	motif
13-02-23	HAFFNER	Alain	démolition abri de jardin
17-02-23	KARCHER	Jacques	panneaux photovoltaïques
21-02-23	STADELMANN	Catherine	remplacement de fenêtres, bardage, modif balcon.
27-02-23	MEYER	Henri	construction abri de jardin

b) Journée d'embellissement (date et lieux)

La prochaine journée se déroulera le samedi 15 avril 2023.

Les travaux à exécuter :

- démontage des câbles de télédistribution « Numéricâble », avec une nacelle
- vide grenier à la mairie (prévoir une benne)
- nettoyage après les travaux d'élagage Rue du Gazon Vert
- débroussaillage sur les hauteurs de l'Huilerie
- aménagement arrière bâtiment mairie
- avaloirs à réparer rue du Forst et rue du Gazon Vert.

c) Numérotation boîtes aux lettres

Monsieur le Maire réexpose le dossier de la numérotation des boîtes aux lettres du village.

Il propose de rencontrer les intervenants de La Poste directement lors d'un prochain Conseil Municipal.

d) Rouge Gazon - Info

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré le Maire de Saint-Maurice/Moselle.

Tous les terrains autour des bâtiments du Rouge Gazon, représentant 50 hectares ont été achetés par la SAFER.

Le nouvel acquéreur des bâtiments souhaite également acheter les terrains adjacents,

La Commune de Storckensohn souhaiterait acquérir les 2 terrains d'une superficie d'environ 2 ha se trouvant sur son ban communal et rédiger une convention d'usage avec la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle.

Monsieur le Maire précise que le Maire de Saint-Maurice/Moselle a un RDV en Préfecture le 15 mars 2023 afin d'étudier le projet du Rouge Gazon avec les services de l'État.

Ce point sera donc revu lors d'une prochaine séance.

La séance a été levée à 21 heures 00 minutes.